

puissances garantes traditionnelles (Grande-Bretagne, Grèce et Turquie), l'UE et les États-Unis jouent également un rôle de premier plan. En 1992-1993, le Canada a décidé de se retirer de l'île après près de trois décennies de maintien de la paix. En 1997, le ministre Axworthy a nommé Michael Bell envoyé spécial à Chypre et a visité l'île lui-même en 1998. M. Hage se dit déçu par le fait qu'aucune solution réelle au conflit n'ait été trouvée malgré ces efforts canadiens et d'autres efforts multilatéraux.

M. Hage indique que certains commentateurs s'étaient demandé si la présence depuis longtemps d'une force de maintien de la paix ne commençait pas à faire partie du problème plutôt que de la solution. Le maintien de la paix peut avoir exclu le maintien de la paix en permettant aux parties de mettre de côté de graves questions. Quoi qu'il en soit, les Canadiens comprennent mieux le problème chypriote et ont acquis du savoir-faire en maintien de la paix. Aujourd'hui, le Canada pourrait contribuer à apaiser les tensions par des projets de déminage et offrir son expérience en droit constitutionnel. Il serait également intéressant d'aider à brancher les gens au moyen des nouvelles technologies des télécommunications. Il évoque le dernier casque bleu canadien à mourir à Chypre (1974). Ce serait lui rendre hommage, dit-il, de continuer à aider à résoudre le conflit.

M. Hage aborde la reprise des pourparlers indirects parrainés par l'ONU. Il souligne que le G-8 a demandé un renouvellement du dialogue à Cologne (1999) mais son appel est demeuré sans réponse jusqu'à ce que les désastreux tremblements de terre donnent naissance à la diplomatie «sismique». Glafcos Clerides, représentant de la communauté chypriote grecque et président de Chypre reconnu internationalement, et le leader chypriote turc Rauf Denktaş se sont rendus séparément à New York le 3 décembre 1999 pour rencontrer le Secrétaire général de l'ONU. La deuxième série de pourparlers avec des représentants de l'ONU a eu lieu à Genève. Une troisième série est prévue pour mai. Le Canada espère que les deux parties peuvent se rencontrer directement pour discuter des questions clés soulevées au cours des pourparlers, dont les arrangements relatifs au territoire, à la constitution et à la propriété. Entre-temps, le Canada peut jouer un rôle d'intermédiaire. La table ronde d'aujourd'hui et d'autres discussions du genre pourraient aider à définir ce rôle.

3. Le contexte international : l'UE et la diplomatie américaine de la deuxième voie

La plupart des participants reconnaissent que le contexte régional et international en vue d'une résolution du conflit chypriote a changé récemment et qu'il pourrait exister maintenant un environnement favorable aux négociations. Le rapprochement entre les gouvernements grec et turc, par suite des tremblements de terre dévastateurs en Turquie et en Grèce, est considéré comme le progrès régional le plus important.¹ Il a donné lieu au soutien du gouvernement grec à

¹ La menace grandissante de contamination de l'Europe du Sud par l'instabilité croissante dans les Balkans et la tendance des deux ministres des Affaires étrangères à s'attaquer à la